

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue en public le 16 décembre 2019 à 20 heures et à laquelle étaient présents messieurs André Poulin, André Leclerc, Sébastien Leclerc, Patrice Lemay et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire.

Absent :

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

- **MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE**

386-12-2019 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 DÉCEMBRE 2019 À 20H00**

1. **Mot de bienvenue et ouverture de la séance**
2. **Présentation et adoption de l'ordre du jour**
3. **Présentation et adoption du budget 2020**
4. **Période de questions aux contribuables**
5. **Levée de l'assemblée**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que Madame le Maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté

387-12-2019 **3. ADOPTION DU BUDGET 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont terminé l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2020.

En conséquence,

Sur la proposition de Patrice Lemay, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents,

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement, pour l'exercice financier 2020 composées comme suit :

DÉPENSES :	
Administration générale	421 555\$
Sécurité publique	258 910\$
Transport routier	439 615\$
Hygiène du milieu	346 304\$
Santé et bien-être	48 110\$
Aménagement et urbanisme	117 771\$
Loisirs et culture	187 869\$
Activités culturelles	13 010\$
Frais de financement -intérêts	133 767\$
Total des dépenses avant affectations	1 966 911\$
Affectations – remboursement en capital et autres	373 488\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 340 399\$

REVENUS :	
Taxes (valeur foncière, service de la dette, services municipaux, intérêts sur arrérages)	1 969 024\$
Tenant lieu de taxes	29 403\$
Transferts	177 643\$
Services rendus	76 900\$
Impositions de droits	31 500\$
Autres revenus	36 904\$
Amendes et pénalités, intérêts	19 025\$
TOTAL DES REVENUS	2 340 399\$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

388-12-2019

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition Sébastien Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE la séance soit levée à 20h15.

Denise Poulin, Maire

Marie-Josée Lévesque , directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque , directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire